

Covid-19: “Les responsables de cultes ont été sages”

Historienne, Jacqueline Lalouette a mené à la demande de la Fondation Jean-Jaurès une étude sur la vie des cultes en France au temps du Covid-19 (1).

Quelle a été votre principale découverte en réalisant ce travail?

Je n’avais aucune idée préconçue. Oublions les rares ministres du culte présentant le Covid-19 comme un châtiment divin. Il apparaît clairement que les autorités de toutes les religions se sont associées pleinement à la politique sanitaire du gouvernement. Côté protestants, la FPF s’est montrée très disciplinée, républicaine. J’ai été également frappée par la position très légaliste des musulmans. Cette discipline très rigoureuse s’explique peut-être par le fait que, durant le ramadan, la vie quotidienne est rythmée par les rassemblements organisés après la rupture du jeûne. Or, prendre des mesures de sécurité lors d’un repas convivial peut s’avérer complexe, d’où la prudence exigée par les recteurs, les imams et le président du CFCM. Tous ont mis en avant un précepte essentiel de l’islam stipulant que l’intérêt général, ici la santé de l’ensemble des citoyens, doit l’emporter sur les considérations particulières.

Un verset du Coran dit: *“Celui qui sauve une vie sauve toute l’humanité.”* Les responsables musulmans ont martelé cette idée. Malgré cette discipline, des polémiques sont nées à propos d’une déclaration du préfet des Bouches-du-Rhône – *“Nous ne pourrions pas éviter que les gens se rendent visite les uns aux autres dans une même barre d’immeubles”* (Le Point, 18 avril)– et d’une note adressée aux policiers du Calvados, les priant de limiter les contrôles pendant le ramadan, ce qui a entraîné une mise au point de Christophe Castaner. Depuis le 24 avril, il ne semble pas qu’il y ait eu d’incidents liés à la rupture du jeûne.

Qu’avez-vous observé chez les Juifs?

Dans le monde juif, une grande discipline a également régné. Pour les propositions de remplacement des cultes par des moyens numériques, une différence s’est établie entre libéraux et orthodoxes, ce qui n’a rien d’étonnant. À l’occasion de Pessa’h (la pâque juive), les premiers ont utilisé diverses applications Internet (Zoom, WhatsApp) pour diffuser des offices, ce qui est apparu comme une profanation pour des fidèles plus orthodoxes.

La communauté loubavitch lyonnaise de Beth Habad a trouvé un compromis intéressant en conseillant de *“tenir un rassemblement familial pré-Séder sur Zoom”* durant l’après-midi et d’interrompre cette visio-cérémonie à l’heure de l’allumage des bougies (2).

Quel regard portez-vous sur les plus frondeurs, les catholiques?

J'ai observé deux périodes. La première, qui a suivi, et même précédé, le confinement, a été marquée par une grande discipline. L'impatience des catholiques s'est manifestée après le 21 avril et l'annonce par Emmanuel Macron que les cérémonies collectives ne reprendraient pas le 11 mai, décision confirmée par Édouard Philippe le 28 avril. Des propos de catholiques recueillis dans divers médias laissent supposer que la privation de l'eucharistie peut être l'une des causes de cette impatience. J'ai récemment appris que Mgr Rivière, évêque d'Autun, avait proposé que *"chaque dimanche, un père ou une mère de famille puisse recevoir l'eucharistie à l'église et la porter à la maison afin d'y célébrer une liturgie familiale comportant la communion eucharistique"*, disposition qui, ramenant à l'antique notion d'Église domestique, peut satisfaire la *"faim d'eucharistie"* mentionnée par des catholiques.

Dès le début du confinement, comme tous les responsables des cultes, les évêques ont dialogué avec les autorités ; ayant mis au point un plan très précis de déconfinement pour les églises, ils devaient s'attendre à la levée du confinement cultuel le 11 mai. Le nîet des pouvoirs publics a dû leur faire l'effet d'une douche froide, leur donner l'impression qu'on ne les considérait pas comme des citoyens responsables. Je ne suis en rien étonnée de l'absence d'unité de ton dans les réactions des évêques, qui n'ont pas tous les mêmes attitudes pastorales ni les mêmes orientations idéologiques. Je pense au message du 30 avril de l'évêque de Bayonne, Mgr Aillet, peut-être annonciateur de possibles transgressions : *"L'Église n'a pas à demander l'autorisation de reprendre le culte public, mais à faire valoir un droit à la liberté de culte dans la mesure où les précautions sanitaires sont prises."*

Que pensez-vous de la position des autorités sur la question des cultes?

Les autorités nationales n'ont certainement pas considéré la reprise des célébrations cultuelles collectives comme une priorité. Des croyants ont pu se demander comment il peut être possible de faire revenir les enfants dans les écoles et ne pas laisser des adultes se réunir dans un même lieu en respectant certaines règles. Du côté catholique, certains ont évoqué la présence *"d'un clan anticatholique"* autour des chefs de l'exécutif (3) . Sans aller jusque-là, on peut relever des paroles sans doute malvenues, comme celle de Christophe Castaner déclarant que *"la prière n'a pas forcément besoin de lieu de rassemblement (4)"*.

Propos recueillis PAR PHILIPPE CLANCHÉ

1. À retrouver sur jean-jaures.org
2. Le Séder est un rituel propre à la fête de Pessa'h.
3. "Un tropisme anticlérical et anticatholique a pris le dessus sur le Président et le Premier ministre", Mgr Rougé, évêque de Nanterre, le 28 avril sur CNews.
4. Le Grand Jury sur RTL-Le Figaro-LCI, dimanche 3 mai.

Reprise fin mai ou pas ?

Le front uni des religions dans leur acceptation des contraintes sanitaires avait déjà été fissuré par les exigences catholiques. Cette fois, c'est Édouard Philippe qui a remis le feu aux poudres en envisageant, lundi 4 mai, une possible reprise des offices publics le 29 mai, au lieu du 2 juin. La date offrirait la possibilité aux catholiques et aux protestants de vivre la Pentecôte, ainsi que Chavouot pour les Juifs. Mais pas l'Aïd-el-Fitr, qui marquera, le 24 mai, la fin du Ramadan.

Le 7 mai, Christophe Castaner a confirmé "travailler avec l'ensemble des responsables cultuels aux conditions d'une reprise des cérémonies religieuses d'ici à la fin du mois". Ce nouveau calendrier a semé la zizanie dans la galaxie musulmane. La Grande Mosquée de Paris a exprimé sa "déception" devant les "revirements inexplicables opérés par l'exécutif". La communauté musulmane ayant entre-temps renoncé à vivre normalement l'Aïd-el-Fitr, le recteur Chems-Eddine Hafiz a fustigé "une mesure inique" et menace d'aller en justice si la date de reprise n'est pas avancée au 24 mai. Moins amers, le Rassemblement de musulmans de France et l'Union des mosquées de France s'en tiennent à une "reprise progressive après le 2 juin". "Une vision prudente et réaliste", affirme Mohammed Moussaoui, président de Conseil français du culte musulman, pour qui toute avancée de la date devrait "s'appuyer sur des critères d'ordre sanitaire, indépendamment des revendications des cultes". Le feuilleton n'est pas terminé.